

## Procès-verbal du conseil d'école

Ecole de Bellevue à Polisot

Le 17/10/2022

### Participants

Enseignants : Mme Mismaque Mme Broussier, Mme Bazin, Mme Da Silva, Mme Guérard, Mme Ducrocq

Syndicat intercommunal de Bellevue : Mme Dubraud,

Représentants des communes : M. Ruelle (maire de Buxeuil), Mme Baroni (Polisot), M. Delot (maire de Celles Sur Ource),

Représentants des parents d'élèves : Mme Gyéjacquot, Mme Gérard, Mme Poilpret, Mme Bonnard, Mme Garcia-Fontaine, Mme Lespes, Mme Sieffert

Représentants des élèves : Enora Sicot, Paul Godet, Lou Bonnard, Romane Gyéjacquot

Excusés : M. Bethery (IEN), Mme Weinert, Mme Cuvilliez, Mme Marchal

### Ordre du jour

1. Résultats des élections des parents d'élèves
2. Bilan financier
3. Organisation de l'école
4. Règlement intérieur de l'école
6. Projets
- 7) Evaluation d'école

### Points essentiels de la réunion

1. Résultats des élections. 85% de participation, c'est bien. 15 parents se sont présentés. Les titulaires sont : Gyéjacquot Isabelle, Bonnard Estelle, Fontaine-Garcia Salomé, Sieffert Fanny, Poilpret Laura. Les suppléants sont Weinert Laurie, Gérard Eloïse, Lespes Céline, Sicot Adélaïde et Marchal Sarah. Une photo leur est demandée afin de les présenter sur le blog. Leur numéro de téléphone et leur mail seront également sur le blog et envoyés par mail avec leur accord.

Rappel : les titulaires prennent une part active en cas de vote et non les suppléants lors d'un conseil où tout le monde est convié.

2. Bilan financier.

**2021 / 2022**

Activités	Entrées	Sorties	Bénéfices
Classe verte	Parents : 7 690 €	Séjour : 12 033.50 €	- 3 943.50 €
	Communes : 3 350 €	Transport : 2 950 €	
	Car wash : 775 €		775 €
	Tombola : 2 386 €	Lots : 253.98 €	2132.02 €
	Pizza + zumba : 1 918 €	1 150 €	768 €
Projet CP / CE1		API : 149.04 € CIEOA : 290 € Sport : 50 € Matériel : 131.57 €	- 620.61 €
Photos individuelles	2 346 €	1 575 €	771 €
Photos groupes	945 €	598.50 €	346.50 €
Sapins	613 €	466.50 €	146.50 €
Glacières	774 €	595.20 €	178.80 €
Gâteaux Mistral	4 230.40 €	3 183.90 €	1 046.50 €
Piscine		Entrées : 1 188 € Sortie : 952 €	- 2 140 €

Ce tableau représente les principales activités, il n'est pas exhaustif.

**Biens durables**

Panneaux : 39.80 €

Déguisements : 357.96 €

Buts de foot : 346 €

Four : 189.99 €

Ordinateurs + licences : 1066 €

Haut-parleur : 97.67 €

Quilles nordiques : 29.97 €

Casques : 49.05 €

RQ : Pour le coût des entrées piscine, il est calculé sur l'effectif prévu avant de commencer le cycle piscine. Il ne prendra donc pas en compte s'il y a des absents. Or il s'est avéré que sur le cycle de piscine, sur les 4 jours, en fin d'année, plus on avançait dans la semaine plus on perdait d'élèves. On a eu le dernier jour que 34 élèves sur les 44 prévus. On avait acheté des livrets qui ont coûté 3 euros pièce aussi qui n'ont pas été terminés en raison de l'absence des élèves partis en vacances. Un peu dommage...sans compter l'énergie dépensée pour organiser ce genre de stage...

Les enseignantes remercient le syndicat pour la subvention accordée sans laquelle beaucoup d'activités ne seraient pas possibles. Une vente de sapins sera reproposée cette année début décembre ainsi qu'une vente de gâteaux Mistral en janvier/février. Au troisième trimestre, aura lieu la photo de classe, la fête d'école que nous prévoyons d'organiser le vendredi 30 juin.

Coopérative scolaire de l'École Primaire Bellevue, à POLISOT (10 110), Hameau de Bellevue  
(010-2080)

Compte : Crédit Mutuel 020 373 401 - BAR SUR AUBE ; ouvert le 01/04/2016

Mandataire : Carine BAZIN. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

### Compte de fonctionnement général du 1.09.2021 au 31.08.2022

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	9 307,48	7070 0008	Ventes d'objets	15 626,66
6168 1008	Assurances	95,42	7080 0008	Activités éducatives	5 881,06
6181 0008	Activités éducatives	21 884,94	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	8 840,50
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 10	281,40	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	956,70	7562 0008	Participations des familles	8 652,42
6800 0008	Biens durables	2 337,27	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
<b>Total des charges (A) :</b>			<b>Total des produits (B) :</b>		
<b>34 863,21</b>			<b>39 000,64</b>		

**Résultat de l'année 2021 - 2022 (B-A) (+/-) : 4 137,43**

### Bilan simplifié au 31 Août 2022

<u>ACTIF</u>		<small>Soldes des comptes au 31/08/2022</small>	<u>PASSIF</u>		
512	Banque(1)	18 661,98	110	Report à nouveau au 1.09.2021 :	14 524,55
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2021</small>		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	<b>Résultat de l'année 2022 :</b>		<b>4 137,43</b>
5..	Autre compte	0,00	<b>478.2 Erreur créditrice :</b>		<b>0,00</b>
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	<b>Total du passif :</b>		<b>18 661,98</b>
<b>Total de l'actif :</b>		<b>18 661,98</b>	<b>Total du passif :</b>		<b>18 661,98</b>

**La différence entre l'actif et le passif est : 0,00**

**Le bilan simplifié est équilibré.**

Les comptes ont été vérifiés par Mme Beaufort et Mme Masure. Les comptes sont consultables sur demande.

Mme Bazin y passe beaucoup de temps. La fête de l'école n'apparaît pas dans le bilan. On compte 3371.93 euros de bénéfice. On n'a jamais fait de bénéfice aussi important. Le compte-rendu est validé.

### 3. Organisation de l'école :

a) répartition des classes : PS/MS à 23 élèves, GS/CP à 26 élèves, CP/CE1 à 26 élèves, CE2/CM1 à 23 élèves et CM1/CM2 à 23 élèves. 4 départs pendant les vacances et 2 arrivées depuis 15 jours.

Des décloisonnements sont organisés avec les CP, 2 fois par semaine (découverte espace/temps et sciences), les CM1, 3 fois par semaine. (Géographie, histoire, sciences). Tout le niveau CP se retrouve sur le temps du midi et en récréation l'après-midi dans la cour de l'élémentaire.

b) A la cantine : on a 104 enfants inscrits à la cantine (95 l'an passé). Il existe toujours une commission cantine.

Mme Dubraud relance API pour rencontrer un responsable. Il y avait un projet pour diminuer le gaspillage et responsabiliser les enfants. Actuellement, les enfants sont servis à table. En élémentaire, on note beaucoup de gaspillages. Des élèves compensent en mangeant du pain. Certains trouvent qu'il y a une amélioration depuis 2 ans. Néanmoins, il y a des remontées de parents qui se plaignent de la qualité, de mauvaises associations de plats. Mme Bonnard, Mme Poilpret, Mme Fontaine-Garcia se proposent pour être à la commission cantine. Il est demandé qu'une commission se réunisse prochainement. Les menus ne sont pas validés par la commission. Un traiteur représenterait un coût trop important.

c) A la garderie : 48 enfants inscrits. Ils étaient environ 47 l'an passé.

#### 4.Règlement intérieur de l'école

- Les horaires : le protocole actuel nous permet de revenir à des horaires normaux sans décalage pour entrer ni de récréations décalées et des cours coupées en 2. L'entrée se fait à l'entrée officielle, les parents ne pénètrent pas dans l'enceinte de la cour sauf exception pour la classe de PS/MS. Les enfants entrent se ranger à l'emplacement de leur classe dans le patio.

- Il faut toujours prévenir l'absence de son enfant avant 10h. 4 demi-journées non justifiées obligent la directrice à faire un signalement à l'inspection. Les absences prévues notamment pour des vacances anticipées pendant le temps scolaire doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite auprès de l'inspection et de la directrice. Beaucoup de départs hors vacances l'an passé qui nous interrogent. Rappelons que l'école est obligatoire.

- Vie scolaire. Le respect mutuel est attendu. Les habits des enfants doivent porter leur prénom (on a toujours des problèmes de vêtements qui ne sont à personne). Les goûters ne sont pas autorisés l'après-midi sauf avec la maîtresse lors de goûter d'anniversaire. Les goûters d'anniversaire peuvent être faits maison. Par contre, les sachets de bonbons doivent être faits avec des bonbons emballés. Lors des accidents, les parents doivent penser à demander un certificat de constatation des blessures. En cas de poux signalés, pensez à attacher les cheveux des enfants. La communication entre l'école et les parents se fait toujours par le biais du carnet de liaison, du blog (mot de passe : 2023) et par mail au niveau de la direction.

- Concernant la sécurité de l'école, deux exercices d'incendie sont faits chaque année ainsi que 3 exercices de Plan Particulier de Mise en Sécurité. Le premier exercice d'incendie a eu lieu en septembre. Le premier exercice de PPMS « attentat intrusion » aura lieu bientôt avant Noël. Le but n'est bien sûr pas de traumatiser les enfants. C'est la raison pour laquelle, on parle d'exercice de la sorcière pour les plus jeunes. Il sera suivi d'un exercice PPMS « risques naturels ».

- Le plan vigipirate est au niveau « sécurité renforcée - risque attentat ». Mme Ducrocq rappelle que seules les personnes ayant un lien avec l'école sont autorisées à y stationner. Le parking sert au covoiturage certaines fois : pourquoi ne pas mettre un panneau ? Les locaux doivent être fermés.

Mme Dubraud est intervenue auprès du département car l'an passé le bus de Poliset arrivait régulièrement en retard. Ce n'est plus le cas cette année.

Le nouveau règlement est validé. Il vous sera transmis après les vacances.

#### 6.Projets.

a) Piscine cycle jusqu'à décembre : des ce2 aux Cm2 se rendent tous les lundis après- midi à la piscine de Chatillon sur Seine. Cela concerne donc 29 CM et 17 Ce2 soient 46 élèves. Les élèves sont répartis en 3 différents groupes. Cela représente un coût important au niveau du transport ( 160€ x 11).

b) Projet PAG « Bal en liance » : il concerne les classes de Mme Bazin et Mme Da Silva. C'est un projet de danse hip hop. Un intervenant viendra 12h dans l'année. Ce projet se terminera par un bal à Arcis-sur-Aube. Nous avons essayé d'intégrer les CP de Mme Broussier, or d'après l'artiste cela fait trop. En revanche, les CP viendront avec les classes de CP-CE1 et CE2-CM1 au théâtre de la Madeleine voir un spectacle de danse.

c) Le projet Téléthon à l'école sera lancé après les vacances de Toussaint avec la vente de peluches, de calepins, de gourdes. Voir avec les parents qui avaient préparé la randonnée si on peut la refaire cette année le vendredi 2/12 avec des ateliers l'après-midi. Il y aura des crêpes en pré-vente. Cette année, nous ne pourrons pas proposer des burgers. Nous allons donc voir pour proposer des pizzas ou de la tartiflette comme il y a quelques années, si le Vintage ne peut pas venir.

d) Projet web-radio à définir avec l'école de Gyé et de Mussy pour donner des dates d'émissions.

e) Le sport à l'école. Nous sommes affiliés à l'USEP. Nous avons fait une rencontre rando en début d'année ; la flamme « olympique » viendra à l'école en février. Cela nous permettra de travailler sur les JO.

Rappelons que notre école est labellisée « Génération 2024 ».

Mise en place des Activités Physiques Quotidiennes à l'école. (30 minutes par jour). En élémentaire et en maternelle, nous envisageons d'aménager la cour avec des jeux permanents utiles pendant l'école mais aussi pour le périscolaire.

f) Les CM feront un projet avec les collégiens qui n'est pas encore défini.

### 7. L'évaluation d'école

Notre école fait partie d'un regroupement d'écoles (Gyé-Sur-Seine, Les Riceys, Bagneux-la-Fosse, Virey-Sous-Bar, Briel-Sur-Barse, Marolles-Les-Baillis et Bellevue) qui participe à une évaluation d'école. Il s'agit dans un premier temps de réaliser une auto-évaluation chacune dans notre côté en étudiant le contexte de notre école. D'où le questionnaire que vous avez eu à remplir et auquel ont participé 82 personnes et le questionnaire fait par les CM en classe anonymement. Nous devons analyser 4 domaines : celui des apprentissages et parcours des élèves (domaine 1), celui de la vie et du bien-être de l'élève et climat scolaire (domaine 2) ; les acteurs et le fonctionnement de l'école (domaine 3) et l'école dans son environnement institutionnel et partenarial (domaine 4). Nous sommes en pleine rédaction pour pouvoir faire une mise en commun après les vacances. Il s'agira ensuite de rédiger un rapport d'auto-évaluation. Ensuite des personnes externes à l'école viendront évaluer à leur tour : L'objectif est au final de trouver des axes de développement avec un plan d'actions, de formation qui aboutissent à un nouveau projet d'école valable 5 ans.

Le rapport sera lu lors d'un prochain conseil d'école.

Des réponses négatives (5/82) suscitent des interrogations quant à la question savez-vous à qui vous adresser en cas de besoin. Les parents proposent de faire un organigramme de l'école avec le personnel du syndicat, les enseignants...

8) Question diverse :

Est-ce que les enfants peuvent avoir des habits supplémentaires pour palier la baisse de température dans le vestiaire ? Oui, les élèves peuvent laisser des habits supplémentaires sur leur porte manteaux en élémentaire. Cela serait plus difficile à gérer en maternelle.

Il est envisagé de faire, auprès des parents, un appel aux dons de vêtements (chaussettes, culottes, slips, pantalons....) pour tous les âges de l'école.

Le conseil d'école est clôturé à 20h30

Fait à Poliset, le 17/10/2022

Secrétaire de séance : Mme Da Silva Catherine

Présidente du conseil : Mme Ducrocq Isabelle